

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

**Date de convocation :**

Le 01 février 2019

Nombre de délégués :

En service : 35
Présents : 22
Votants : 26

N°07-CS26/02/2019

N°07-CS26/02/2019

Objet : Retrait adhésion COS

Avis : Favorable à l'unanimité

Transmission en Préfecture le :

15/03/2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le mardi 26 février à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK (pouvoir de M. Jean MATHIOT).

Etaient présents :

Mesdames Christèle DESSITE, Micheline RIVIERE, Valérie DEPLOBIN (pouvoir de M. Gérard SERER).

Messieurs Marc BOUVE, Jean-Pierre VOISIN, Etienne LONQUEU, Jacky RUET, Jean-Marc LABBE, Henri BURNHAM, Dimitri MULTEAU, François BORDE, Serge NOUZIERES (pouvoir de Mme Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE), Didier DENIAU, Jean-Pierre MARIN, Bertrand LANOISELEE, Jean-François HUBERT, François OURY, Laurent COUCHAUX, Jean Michel LENA, Claude ROUVRE (pouvoir de M. Daniel PERRIN), Pascal CONZETT.

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Messieurs Valentin BAHE, Ludovic COGNARD, Thibault SCHNEIDER et Christelle TOUZET.

Etaient excusés : Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Catherine LHERITIER et Mrs Marc GAULANDEAU, Didier MOELO, Yannick SEVREE, Lionel RANVAL, Daniel PERRIN, Jean MATHIOT, Gérard SERER.

Est nommé secrétaire de séance M. Jean-Pierre MARIN

Retrait du SMB Cisse du Comité des Œuvres Sociales 41

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse adhère depuis le 1^{er} janvier 2013 au COS.

Compte tenu du coût de l'adhésion annuelle au COS 41 au regard des prestations utilisées par les agents du SMB Cisse, il est proposé de procéder au retrait de l'adhésion du SMB Cisse au COS 41 à compter du 01/01/2019 ;

Le conseil syndical, à l'unanimité :

- ✓ Valide le retrait de l'adhésion au COS 41 à/c du 01/01/2019.

